

RUBRIQUE

«HAPPY BIRTHDAY !!»

LE «LIEU» A ATTEINT L'ÂGE DE RAISON

Le soleil était de la partie hier, pour fêter les 7 ans du Local citoyen à Plaisir. 7 ans d'aventures, de rencontres, de travail, de coopération et d'entraide. Beaucoup ont tenu à être présent à la fête :

L'ensemble des producteurs associés du magasin de producteurs*, les clients, les réparateurs de la recyclerie**, et les 10 salariés, dont 4 en réinsertion qui permettent de faire tourner le Lieu et d'accueillir tous les jours, associations ou particuliers dans le café associatif***. Nous avons rencontré Jean-Philippe, ancien salarié : « c'était important pour moi d'être présent aujourd'hui. **Le Lieu m'a permis de rebondir. J'ai maintenant un CDI dans une grosse boîte à Saint Quentin. Je suis très reconnaissant.** »

Au programme, un repas et des jeux. Le menu ? un barbecue et des légumes issus du jardin pédagogique de Plaisir (« on peut pas faire plus local » me glisse Emma, gérante du Lieu avec un grand sourire et un clin d'œil). Des grandes tables ont été installées dans le parc du château, pour accueillir les nombreux participants – et Emma ajoute : « **c'est important pour nous d'être ouverts pour tous les plaisirois et donc d'être sur un lieu qu'ils aiment tous. Plusieurs passants se sont d'ailleurs joints à nous pour partager un verre. C'est ça, l'esprit du Lieu !** »

Et quand on lui demande si le Lieu a atteint son modèle final, elle répond en riant : « Bien sûr que non, ce n'est jamais fini ! Nous aimerions par exemple faire évoluer la gamme proposée par le magasin de producteur et y ajouter un **supermarché coopératif******, à l'image du Chaudron, à Versailles. Que les plaisirois aient une alternative complète à un supermarché classique, avec des produits de qualité, locaux et solidaires à des prix modérés ».



C'EST QUOI ?

UN MAGASIN DE PRODUCTEURS ?



Lieu favorisant l'accès de tous à une alimentation de proximité et de qualité. Il permet de soutenir les exploitations agricoles locales et de favoriser des installations et/ou créations d'emplois....



UNE RECYCLERIE

Lieu d'échange consacré à la réparation d'objets en tous genres. L'objectif étant de promouvoir la consommation responsable et la lutte contre les déchets.



UN CAFÉ ASSOCIATIF

Tiers lieu tenu par les membres d'une association visant à faciliter les échanges entre les habitants, via notamment des conférences, des débats autour des thèmes de la consommation responsable, de l'éthique responsable, etc.



UN SUPER-MARCHÉ COOPÉRATIF

supermarché géré et administré par les membres d'une association qui a pour objectif de renforcer le lien entre producteurs locaux et consommateurs.

J1 LA GAZETTE DE PLAISIR

Nous sommes heureux de vous présenter les initiatives qui ont vu le jour sur Plaisir.

RUBRIQUE

«PARFOIS, MA VILLE ME REND• PLUS• VERTE»



MAMAN, REGARDE !!!

LES COURGETTES SONT EN FLEURS!!!!

Cette phrase anodine prononcée par une petite fille de 5 ans est restée gravée dans ma tête.

Je me promenais dans les rues de Plaisir afin de rédiger l'article que vous êtes en train de lire, lorsque j'ai croisé cette petite Léa et sa maman. Rien d'extraordinaire me direz-vous ? Et si je vous disais que cette famille vit en appartement...

Ah ? Et si je rajoutais que les courgettes de Léa poussent le long de la rue qui mène à son école. Eh oui ! Et enfin si je terminais en vous disant que le long de cette rue, des dizaines de pieds de tomates sont en fleurs, que les haricots verts sont presque mûrs et que les fraises et les framboises attendent leurs cueilleurs dans le bac posé juste à côté. Alors, vous allez me dire « mais si tout ça est dans la rue, les voleurs vont s'en donner à cœur joie ». Figurez-vous que c'est fait exprès...

Tous les fruits et les légumes sont en libre accès. A Plaisir, grâce à un arrêté municipal, les habitants sont libres de planter des fruits et des légumes dans les espaces verts dédiés à cet effet. Evidemment tout est bio.

« **Cette année, on attend une récolte d'environ 5 tonnes de fruits et légumes** », espère Guy Kodanik, co-président de l'association Plaisir en Transition.

C'est en 2015 que tout a commencé. Sous l'impulsion du mouvement des **Incroyables Comestibles**, quelques bacs ont été postés dans des résidences puis devant les écoles. Au départ, les gens n'osaient pas se servir, puis la demande en bacs a été si importante que les bénévoles de l'association n'arrivaient pas à satisfaire tout le monde. Il fallait passer à l'étape suivante, convaincre la mairie que les plantations pouvaient être faites directement dans la terre. La municipalité a octroyé quelques

espaces verts puis a autorisé chaque habitant à planter dans de nombreuses aires dédiées au maraîchage. A Plaisir, même les plus sceptiques se sont mis à jardiner. De nombreux terrains sont loués à de nouveaux maraîchers pour la modique somme de 50 euros à l'année.

Les plaisirois espèrent suivre l'exemple de la ville d'Albi qui a atteint l'**autosuffisance alimentaire en 2020**.

« **Nous n'en sommes pas loin**, déclare Camille Algatus, co-présidente de Plaisir en Transition. Toutes les villes de la communauté SQY ont investi leurs espaces verts, celles de Versailles Grand-Parc également. D'ici 3 ans, nous serons autosuffisants dans un rayon de 50 kms.

La seule problématique reste que la grande distribution s'approvisionne directement chez nous, mais elle a tout à y gagner... ».

M.R journaliste pour de la Gazette de Plaisir - pour la rubrique « incroyables comestibles »

RUBRIQUE

«MIEUX VIVRE DANS MA VILLE»

DÉSORMAIS, PLUS DE 20% DES DÉPLACEMENTS DES PLAISIROIS SE FONT À VÉLO !

Depuis plusieurs années, notre ville bénéficie d'un accroissement considérable de la part du vélo dans les modes de déplacement quotidiens. Alors qu'en 2018, une enquête indiquait que le vélo ne représentait moins de 2% de l'ensemble des trajets des Plaisirois, une nouvelle enquête publiée le mois dernier montre que **nous en sommes à présent à 20% des trajets**. La progression entre 2018 et 2025 est donc spectaculaire ! L'étude montre que cette progression correspond à un report au détriment de l'automobile,

Le vélo est à présent un mode de déplacement courant pour les trajets jusqu'à 10 km, ce qui représente une distance permettant d'atteindre n'importe quel lieu dans la ville et même de se rendre dans les communes limitrophes. De nombreux Plaisirois ont donc pris l'habitude d'utiliser leur vélo, que ce soit pour les trajets domicile/travail, domicile/gares SNCF, ou pour tout autre type de déplacement local. Yohann, actuellement en classe de 5ème au collège Guillaume Apollinaire, nous fait partager son enthousiasme «Grâce au vélo, je peux me rendre au collège, à mes activités sportives et retrouver mes copains sans jamais dépendre de mes parents». Lucienne, une résidente des Gâtines, a quant à elle investi dans un vélo électrique il y a 3 ans pour réaliser facilement un aller-retour quotidien domicile /gare de Plaisir-Grignon, ce qui lui fait gagner environ 20 min chaque jour par rapport au même trajet effectué en automobile. «Ensuite, j'ai progressivement pris

l'habitude d'utiliser le vélo pour tous mes trajets locaux, car, en plus d'être un moyen de déplacement efficace, cela me maintient en bonne forme physique et me rend de bonne humeur».

Même si le vélo progresse partout en France, Plaisir peut se targuer d'une réussite exemplaire en la matière. **Tout a commencé en 2019, avec le lancement des travaux de construction d'un réseau cyclable**. Celui-ci comportait plusieurs axes constitués de voies vertes et de pistes et bandes cyclables. **Ce réseau relie à présent les zones les plus denses de la ville**, dans lesquelles la circulation automobile a été apaisée grâce à des nouvelles zones 30 conçues de manière à permettre une cohabitation vélo/automobile sans danger. **L'usage du vélo a aussi été facilité grâce au réaménagement des carrefours de la ville**, qui sont maintenant plus adaptés à la circulation cycliste, et la création de stationnements vélo. Tout ceci a lancé une dynamique en faveur du vélo dans notre ville, qui a également été soutenue par la démocratisation des vélos électriques, ceux-ci permettant aux personnes ayant peu l'habitude du vélo de se déplacer avec très peu d'effort, même dans les zones de relief. Parallèlement, beaucoup de cyclistes ont acquis de l'expérience dont ils font bénéficier les débutants : savoir comment se positionner sur la route et dans les carrefours, être toujours bien visible, savoir comment protéger son vélo contre le vol, s'habiller par temps de pluie, choisir du matériel fiable, transporter des courses etc. Il s'agit là d'obstacles à la pratique du vélo qui peuvent pourtant être facilement surmontés lorsque l'on dispose des

A Plaisir, cet effet est très net : il y a eu une forte baisse des flux automobiles dans la ville du fait de la progression du vélo et du covoiturage. Et en proportion, il y a eu une baisse encore plus importante du nombre de voitures présentes dans la ville car celles-ci sont à présent mieux utilisées, la durée moyenne de circulation des automobiles au cours de la journée étant passée ces dernières années de 1h à 1h15».

L'une des conséquences a été la nette diminution des besoins de stationnement des automobiles. **Il est fini le temps où l'on construisait des places de parking à Plaisir**. A présent, on peut favoriser d'autres usages de l'espace public : laisser plus de places aux piétons, aux jardins publics et aux jeux d'enfants, et tout ceci pour le plus grand bien des habitants.

C.M. journaliste de la Gazette de Plaisir - pour la rubrique «mieux vivre dans ma ville»



RUBRIQUE

«LES JEUNES POUSSENT»

le 1^{er} prix a été décerné à Thibaut, Laura & Yanis

CE WEEK-END S'EST TENU, LA 10 ÈME ÉDITION « EN VERT ET POUR TOUS »

Plaisir en Transition, partenaire historique de l'événement à décerné le prestigieux prix « **GREENWALKERS** » à 3 collégiens Thibaut, Laura et Yanis - 44 ans à eux trois.

Ces élèves du collège Blaise Pascal ont eu l'idée et l'énergie de monter la ressourcerie du collège.

Avec l'aide d'anciens élèves et de quelques parents bénévoles, ces ados ont mis sur pied un espace dédié au partage. Les élèves adhérents y apportent leur « vieilles » affaires - objets démodés - anciens livres et s'organise alors un échange d'idées et de bons procédés, pour les recycler. Ainsi, une vieille jupe devient un superbe Tote bag, un vieux jean, un sac « porte-bouteille » - certains cousent pendant que d'autres sculptent.

Le principe est très simple la salle de perm' est devenue un atelier de création et un lieu de rencontre. L'accueil est assuré, par au moins deux adhérents à chaque fois.

Il y a 190 adhérents* ce qui laisse la possibilité d'une grande amplitude horaire pour l'ouverture. Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 10h00 à 17h30.



Et comme nous l'explique Laura , élève de 4^{eme} « **Ici, on ne t'oblige à rien, si tu ne peux pas tenir la permanence ce n'est pas grave, mais si tu as dis que tu venais alors tu viens et puis c'est tout** ». Laura aime l'organisation.

Elle qui gère les adhésions et les plannings de chacun, c'est un boulot monstrueux. Mais elle sculpte aussi le bois pour se vider la tête et se relaxer.

Thibaut élève de 3^{eme}, est le Geek 2.0 de l'équipe. Sa partie c'est l'électronique. et il nous explique aussi comment toutes les 3 semaines, il organise, en poussant les meubles de l'atelier, une scène urbaine avec son groupe, **la danse c'est sa deuxième passion**.

Yanis élève de 4^{eme}, est le community manager . Il s'occupe de la com' et se charge d'annoncer sur les réseaux, les événements du collège - les soirées - les sorties - les menus - Ce jeune Youtuber a déjà sa chaîne et est en train de monter une radio locale...pas de temps à perdre nous dit-il :-)

Nous leur souhaitons bonne route et sommes très très fiers, de les avoir rencontrés.

Et encore toutes nos félicitations pour ce magnifique projet citoyen !

* « **En fait les adhérents ne quittent pas le projet et même une fois partis du collège certains reviennent nous faire coucou et nous aider à l'occasion.** » Laura

L.T journaliste pour de la Gazette de Plaisir - pour la rubrique « les jeunes poussent »

